



CERTIFICAT DE
SPÉCIALISATION

CONSTRUCTIONS PAYSAGÈRES



FORMATION RÉMUNÉRÉE SUR 1 AN

APPRENTISSAGE

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



MFU RENNES-SAINT GRÉGOIRE

12 Les Rabinardières

35760 SAINT GRÉGOIRE

Tél: 02 23 25 01 66

mfr.urbaine.st-gregoire@mfr.asso.fr

www.mfu-rennes-stgregoire.fr



L'ouvrier paysagiste qualifié est spécialisé dans la conduite de chantier pour les constructions paysagères.

Objectifs de la formation

La formation permet de valider le Certificat de Spécialisation Constructions Paysagères et de développer des compétences professionnelles :

- élaboration et étude du cahier des charges
- conception d'aménagements paysagers
- organisation du chantier
- réalisation des travaux préparatoires aux constructions paysagères : travaux de terrassement et travaux de VRD
- taille de pierre
- réalisation de travaux de constructions paysagères : élévation de murets en parpaings et en pierres, enduits, pavage-dallage,
- aménagement de menuiseries paysagères: terrasses, pergolas, escaliers, palissades...
- réalisation de pièces d'eau, de systèmes d'arrosage
- réalisation de système d'éclairage

Pré-requis

être titulaire d'un bac pro Aménagements paysagers, du brevet professionnel Travaux Paysagers, du BTS Aménagements paysagers ou du titre homologué dans le paysage ou justifier de 3 ans d'expérience en paysage

Tarif

nous consulter

Accessibilité

locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. La formation nécessite d'être mobile. La MFU met en place des accompagnements spécifiques.

Modalités et délais d'accès

possibilité d'entrée en formation tout au long de l'année, après validation des pré-requis et entretien de positionnement

Méthodes mobilisées

présentiel au CFA, alternance entre théorie, exercices pratiques et mises en situation...

Modalités d'évaluation

évaluation des acquis et des compétences tout au long de l'année. Examen sous forme d'unités capitalisables. La MFU est habilitée à faire passer les UC.



Durée de la formation

1 an : 560 Heures au CFA, soit 16 semaines de septembre à juin



Les + de la formation

- 100% de réussite à l'examen lors des 10 dernières années
- des chantiers-école
- un plateau technique dédié au métier
- participation aux concours (Olympiades des métiers, Meilleur Apprenti de France)